

La Gazette

du Groupe naturaliste de Franche-Comté



Dossier La biodiversité

Sommaire

Edito	1
Actualités	2
Les infos du GNFC	3
Zoom sur La lamproie de Planer	7
Dossier La biodiversité	8
Balade nature Lac et plaine de Vesoul-Vaivre	12

Directeur de la publication : Frédéric Maillot

Rédacteur en chef : Jean-Christophe Weidmann

Diffusion : Filippa De Oliveira et Jacqueline Nicot

Ont participé à ce numéro : Emmanuel Cretin, Jean-Marc Gérard, Jean-Pierre Hérold, Bernard Marconot, Hugues Pinston, Daniel Sugny

Conception et mise en page : Guillaume Petitjean

Photographies et illustrations : Athénas, Daniel Bouvot (couv.), Christian Chopard, Pascal Collin, François Dehondt, Guillaume Doucet, Jean-Marc Gérard, Jean-Baptiste Mérillot, Didier Lecornu, Claude Lemmel, Magalie Mazuy, Jean-Philippe Paul, Didier Pépin, Guillaume Petitjean

Trimestriel imprimé sur papier recyclé Cyclus print par l'imprimerie

Empreinte

ISSN : 1774-4946

Groupe naturaliste de Franche-Comté

15, rue de l'industrie - 25000 Besançon

Tél. : 03.81.50.43.10 - fax : 03.81.61.66.21

gnfc@wanadoo.fr

www.mre-fcomte.fr/Public/GNFC.php

Association loi 1901, agréée au titre de la protection de la nature pour les quatre départements de Franche-Comté



Edito

L'été arrive, les hirondelles sont revenues et nichent en ce moment même. La grippe aviaire ne fait plus la une des médias qui accusaient les oiseaux migrateurs d'être le vecteur principal du virus. L'extension du H5N1 a en réalité suivi les chemins commerciaux de la filière avicole et non ceux des oiseaux migrateurs. Quelques espèces sauvages en ont été victimes, comme les cygnes par exemple. Il n'y a eu à ce jour aucun cas d'humain contaminé directement par des oiseaux sauvages. Mais la campagne du début d'année 2006 a engendré une psychose qui a provoqué des réactions injustifiées : annulation de sorties nature pour les scolaires et destruction de nids d'hirondelles par exemple. De nombreux courriers ont été envoyés, rappelant que la destruction de nids d'espèces protégées comme les hirondelles est interdite par la loi durant toute l'année.

Le 8 avril, l'Assemblée générale du GNFC s'est prononcée favorablement pour une mutation de l'association en une délégation régionale LPO Franche-Comté. Un audit a été réalisé par le réseau LPO fin avril. Ce fut l'occasion de présenter l'organisation et les activités que le GNFC poursuivra en devenant LPO et d'évoquer de nouvelles perspectives telles que les refuges LPO. Un programme d'actions à court et à moyen terme sera mis en place suite à cet audit. Prochaine étape importante où tous les adhérents du GNFC et de la LPO résidant en Franche-Comté seront conviés : l'Assemblée générale extraordinaire du 12 novembre, couplée aux 37èmes Rencontres nature. Il s'agira d'adopter les nouveaux statuts et de signer la convention entre la nouvelle délégation LPO Franche-Comté et la LPO France.

Bernard Marconot, Vice-président du GNFC

juin 2006

Protocole Loup 2006 : 6 loups à abattre !

Le 1^{er} juin 2006 est paru au Journal Officiel l'arrêté du 24 mai 2006 autorisant les opérations d'effarouchement, de tirs de défense et de prélèvement sur *Canis lupus* pour la période 2006-2007.

Comme en 2005, le nombre maximum de loups à prélever est fixé à six individus dans huit départements des massifs alpin et jurassien (Ain).

Au lieu de privilégier une logique de coexistence entre le prédateur et les activités humaines, pourtant seule voie d'avenir, le gouvernement s'engage dans une logique de régulation de l'espèce. Ce positionnement ne permettra pas d'entraîner la profession agricole dans la nécessaire utilisation des moyens de prévention. Pourtant, le bon sens aurait voulu que les indemnisations – et à plus forte raison les tirs – soient conditionnées à la protection des troupeaux. Cela aurait évité que des sommes importantes soient versées à fonds perdus à quelques éleveurs qui ignorent ce que prévention veut dire, et ce au détriment des éleveurs qui mettent en oeuvre des mesures de protection.

En l'état de ce protocole, FNE ne peut qu'exprimer un désaccord de fond, envisager un recours devant le Conseil d'Etat et demander que l'Etat s'engage dans une voie plus courageuse et plus réaliste : en accroissant les moyens dévolus aux mesures de protection et en adoptant l'attitude adéquate pour que les éleveurs s'engagent résolument dans cette voie.

D'après le communiqué de presse « Coexistence ou régulation, il faut choisir ! Réaction de France Nature Environnement au nouveau protocole de tir » : http://www.fne.asso.fr/GP/actualite/Cp/cp_010606_1.pdf

Emmanuel Cretin,
GNFC/Mission Loup
FNE

Point sur le relâcher des ours dans les Pyrénées

Fin 2005, le constat est alarmant : la population ursine de l'ensemble des Pyrénées a atteint le seuil critique de 14 à 18 ours.

Face au risque de disparition de l'espèce et sous la pression de l'Europe, la ministre de l'Ecologie, Nelly Olin, annonce le 13 mars 2006 le plan de renforcement des populations d'ours pyrénéens. Ce plan prévoit notamment le relâcher de 5 ours d'origine slovène (4 femelles et 1 mâle) dans les Pyrénées Centrales.

Le premier lâcher a eu lieu le 25 avril dernier ; il concerne Palouma, une jeune ourse âgée d'environ 4 ans. Le lâcher, initialement prévu sur la commune d'Arbas (Haute-Garonne), s'est effectué sur la commune de Burgalays (Haute-Garonne) après avoir été perturbé par des opposants anti-ours.

Par la suite, trois autres ours ont été relâchés : deux femelles, Franska et Hvala, respectivement les 28 avril et 17 mai sur les communes de Bagnères de Bigorre (Haute-Pyrénées) et Arbas, et un jeune mâle, Balou, le 2 juin à Arbas.

Conformément au plan de renforcement, une femelle doit encore être relâchée prochainement.

Restera ensuite à permettre les conditions nécessaires à la survie de ces ours, ce qui est loin d'être assuré au vu du contexte socio-politique local ...

Plus d'infos : www.ours-loup-lynx.info

Emmanuel Cretin

Retour du loup dans le Massif Central ?

Eradiqué du Massif Central dans les années 60, le loup fréquente à nouveau la région depuis début 2006, et notamment le massif de l'Aubrac (Nord du département de la Lozère). Des analyses génétiques récentes confirment que ces loups (un mâle et une femelle) proviennent de la lignée italienne. La femelle avait déjà été identifiée grâce à sa carte génétique dans les Alpes italiennes en 2004. La présence de ces loups pourrait indiquer soit des individus en cours de dispersion qui traversent la région pour rejoindre les Pyrénées (où l'espèce est présente dans les Pyrénées Orientales depuis au moins 1999), soit un début de recolonisation du Massif Central. Rappelons qu'au moins deux loups avaient déjà fréquenté la région ces dernières années, en 1997 dans le Cantal (individu tué par collision avec un véhicule) et en 1999 dans le Puy-de-Dôme (individu tué par une personne qui croyait être confronté à un chien errant).

Emmanuel Cretin

L'ONCFS menacé

L'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune sauvage) est un établissement public sous la double tutelle des ministères de l'Ecologie et de l'Agriculture, en charge de la connaissance de la faune sauvage et de ses habitats, de la police de la chasse et de l'environnement et de l'appui technique auprès des décideurs politiques, aménageurs et gestionnaires de l'espace rural.

Suite aux demandes répétées de la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC), notamment dans le cadre des négociations sur le financement de cet établissement, un accord a été trouvé entre le gouvernement et la FNC.

Il prévoit le financement par l'Etat de l'ONCFS à hauteur de 23 millions d'euros en dépit de l'abandon des missions d'intérêt général et patrimonial au profit des seules missions cynégétiques, notamment relatives aux missions de police. En outre, l'accord prévoit la sup-



Magalite Mazuy

pression de plus 220 postes (15% de l'effectif national). Enfin, l'allègement des missions techniques de l'ONCFS doit bénéficier aux fédérations départementales des chasseurs. La fédération nationale, par la voie de son Président, s'est félicitée d'avoir obtenu tout ce qu'elle demandait.

Source : Syndicat National de l'Environnement/FSU



ATHENAS

Soutien pour le relâcher du lynx "Mataf" !

Recueilli en juillet 2005 au centre de soins Athénas à l'âge de 8 semaines, ce jeune lynx mâle originaire de l'Ain devrait être relâché prochainement dans le milieu naturel, équipé d'un collier VHF. Toutefois, ce retour à la vie sauvage semble rencontrer des réticences administratives.

Par courrier, le GNFC a informé Athénas de son soutien pour ce projet de relâcher dans le massif du Jura. En effet,

il paraîtrait totalement incohérent, et ce quelque soit le contexte socio-politique actuel au niveau national et régional vis-à-vis des grands prédateurs, que le seul centre de soins habilité au niveau national pour récupérer et soigner le lynx ne puisse relâcher, après réhabilitation, un individu jugé apte à retrouver la vie sauvage.

De plus, sur le plan biologique, ce relâcher se justifie pleinement et permettrait de renforcer une population toujours fragile à l'échelle du massif jurassien (en effet, plusieurs cas de jeunes lynx orphelins retrouvés cet hiver attestent d'une forte mortalité des adultes).

Si vous souhaitez participer à ce projet de relâcher, une campagne de parrainages et de dons pour l'achat du collier émetteur est lancée par Athénas.

Emmanuel Cretin

Pour en savoir plus : ATHENAS - 39570 L'ETOILE
- Tél : 03 84 24 66 05 - www://athenas.fr.

Enquête cigognes 2006

Suite à l'enquête lancée dans la dernière gazette (mars 2006), vous avez été nombreuses et nombreux à nous signaler des cigognes des deux espèces. Au total, 179 observations concernant près de 1000 cigognes nous sont parvenues. Vous trouverez un résumé plus détaillé de cette enquête dans le bulletin obsnatu n°6 : www.mre-fcomte.fr/Public/GNFC.php.

Un erreur s'est glissée dans le zoom sur la cigogne blanche. Il fallait lire « 1000 couples en France » au lieu de « 600 couples ».



Didier Lecornu

Le radeau à sterne

Le radeau de nidification pour la sterne pierregarin (voir gazette de juin 2005) a été installé en avril dernier sur le lac de Vesoul-Vaivre par Didier Lecornu, Franck Vigneron, David Etienney et les élèves de la classe de structures métalliques du lycée du Luxembourg qui ont construit ce radeau. L'inauguration a eu lieu le 6 juin en présence de la Communauté de Communes de l'Agglomération Vésulienne, et les sternes ont eu depuis l'occasion de prendre un premier contact avec ce nouveau site de nidification. Espérons qu'elles le trouvent à leur goût pour la reproduction de l'année prochaine...



Guillaume Petitjean

Des nouvelles de la Réserve naturelle du Sabot de Frotey-lès-Vesoul

Un nouveau plan de gestion

Le deuxième plan de gestion de la Réserve naturelle du Sabot (2006-2010) a été présenté le 19 avril au comité consultatif en préfecture à Vesoul avec avis favorable unanime. Outre la poursuite de la gestion mixte des pelouses sèches par pâturage ovin extensif et fauche annuelle tardive, il prévoit en particulier divers inventaires faune-flore (lichens, coléoptères, etc.), des travaux de réouverture des pelouses de la corniche (face au buis), une première phase d'exploitation de la plantation des pins du plateau central, ainsi que la volonté de maintenir les liens fonctionnels de la réserve avec les autres secteurs Natura 2000 proches (sur Comberjon et dans la vallée de la Colombine).

Première des études du plan de gestion, un nouvel inventaire commenté des papillons diurnes et nocturnes (après ceux de 1998-2000) démarre ce printemps. Il sera réalisé essentiellement par des bénévoles et fait l'objet d'une convention entre l'Association de gestion, l'OPIE Franche-Comté et le GNFC.

Faune et flore

En ce mois de mai, les orchidées animent à nouveau la réserve. Au 13 du mois, 8 espèces fleurissent : orchis mâle, orchis bouc, orchis bouffon (effectif élevé voisin de celui de 2005 : plus de 4000 sur une zone classique de 60 ares), orchis brûlé, orchis homme pendu, orchis militaire, ophrys mouche et ophrys frelon. Certaines localisations nouvelles de 2004-2005 se confirment. Le premier ascalaphe souffré (photo dans le dossier) a été vu le 13, date conforme à la moyenne.

En chantier

Deux chantiers écologiques ont été réalisés au cours de l'hiver. Le premier, avec les employés communaux (financé par la DIREN Franche-Comté), a permis de terminer la réouverture d'un corridor écologique de plus de 70 m (dans les pins et les buis) pour reconnecter les pelouses est et ouest de la réserve. Le second, mené avec 4 jeunes et 2 animatrices de la Protection judiciaire de la jeunesse, a permis d'entretenir un sentier pédestre et de restaurer une petite pelouse contiguë, tout en sensibilisant ces jeunes à la protection concrète de la nature.

Hugues Pinston, Conservateur de la Réserve

Groupe animation

Chaque adhérent est cordialement invité à se joindre au groupe animation pour réfléchir aux actions à mener auprès du public, notamment en ce qui concerne les refuges LPO, les Rencontres nature 2006, les conférences et les sorties de l'année 2007. Une réunion est prévue au mois d'août. Merci de prendre contact avec le GNFC.

Conférence nature

Mardi 5 septembre, Le cerf

Par Olivier Collin, passionné de l'espèce et Patrick Nicolas, forestier. Rdv 20h30 à la Maison des associations, 53 rue Jean Jaurès à Vesoul.

Rendez-vous de saison

Samedi 23 septembre, Brame du cerf, à 20h00

- Mailleroncourt-Saint-Pancras (70), Rdv à la salle des Fêtes, Olivier Collin et Patrick Nicolas (03 84 91 28 70).

- Magny-les-Jussey (70), Rdv devant l'église, François Richard (03 84 68 87 37).

Bulletin d'adhésion 2006



Groupe naturaliste de Franche-Comté
Maison régionale de l'environnement
15, rue de l'industrie
25000 Besançon
03.81.50.43.10 - gnfc@wanadoo.fr

N° de compte : Crédit Lyonnais 30002 05552 00000 79180 W 96

Date : Monsieur Madame Mademoiselle
Année de naissance :
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Courriel ¹ :
Nom, prénom et année de naissance des membres de la famille ³ :

<input type="checkbox"/> première adhésion <input type="checkbox"/> renouvellement de l'adhésion	Cotisation-Abonnement			
	Cotisation	Obsnatu, le bulletin ¹	Abonnement Falco ²	Supplément cotisation familiale ³
Tarif normal	<input type="checkbox"/> 15 €	Numérique <input type="checkbox"/> 0 € Papier <input type="checkbox"/> 5 €	<input type="checkbox"/> 14 €	<input type="checkbox"/> 5 €
Etudiant, demandeur d'emploi	<input type="checkbox"/> 10 €			
				Total :

¹ Le bulletin Obsnatu est une publication de liaison principalement destinée aux observateurs naturalistes

² Falco : revue naturaliste du GNFC (études, synthèses, etc.)

³ Les membres de la famille ont le droit de vote à l'assemblée générale

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant



Christian Chopard

Compte-rendu de l'assemblée générale du 8 avril 2006

D'après le compte-rendu validé par le CA consultable au GNFC

Exceptionnellement et faute de disponibilité des locaux habituels, l'assemblée générale ordinaire 2005 du 8 avril 2006 s'est déroulée dans le complexe sportif de la Malcombe, à Besançon. Frédéric Maillot, le Président de séance, ouvre celle-ci en compagnie du secrétaire de séance, Emmanuel Cretin. 59 personnes étaient présentes ou représentées. Cette affluence modeste est relevée en dépit de la motion soumise au vote menant à la délégation régionale LPO Franche-Comté.

Bilan moral

Chaque année, le GNFC évolue pour remplir au mieux ses objectifs statutaires : améliorer les connaissances naturalistes pour mieux protéger le patrimoine naturel. En septembre 2005, cette volonté s'est traduite par l'engagement de démarches pour une délégation régionale LPO. Aujourd'hui, c'est le vote d'une motion qui décidera formellement de cette mutation. Auparavant, brossons ensemble le bilan de l'année.

Suite à des désaccords profonds, notamment sur les « Rendez-vous Nature de la MRE » et faute de temps et donc de motivation pour participer au Comité d'Administration, nous sommes interrogés depuis quelques mois par FCNE sur la place du GNFC au sein de notre fédération régionale. Nos propositions en réponse à ce questionnement n'ont à ce jour reçu aucune véritable réponse en dehors d'invitations réciproques de nos élus aux assemblées générales. Pourtant, nos investissements dans le pôle Nature et dans le pôle Grands Prédateurs de France Nature Environnement, dans le collectif pour la sauvegarde du Grand Tétrás dans les Vosges avec Alsace Nature ainsi que notre projet de Délégation régionale LPO révèlent bien, et sans équivoque, la place que nous donnons à l'intérêt de travailler en réseau.

Aujourd'hui, le bilan de quelques années de réseau d'observation de la faune vertébrée mérite d'être dressé. Le blocage par les associations cynégétiques est patent, mais les collaborations étroites avec l'ONF, l'ONCFS, la CPEPESC-chauve-souris et l'OPIE doivent servir à éta-

blir un nouveau mode de travail. Une réflexion est ainsi initiée pour construire un nouveau projet. L'année 2006 verra également se concrétiser, nous l'espérons, les premiers projets construits avec les CPIE, le réseau d'éducation à l'environnement.

Grâce à nos publications (le bulletin Obsnatu, la Gazette et Falco) et grâce à une présence régulière dans les médias (de nombreuses interviews radio, 9 reportages télévisés et un grand nombre d'articles de presse), nous sommes de mieux en mieux connus. Quelques signes ne trompent pas ; notre action coordonnée de la Nuit de la Chouette a rassemblé en une soirée plus de 800 personnes, la conférence à Besançon sur les grands prédateurs a réuni environ 150 personnes, notre calendrier de sorties est toujours aussi fourni (une quarantaine d'animateurs bénévoles). Enfin, le nombre de nos membres a progressé de près de 25% pour clôturer, fin décembre, à près de 300, aujourd'hui probablement dépassés.

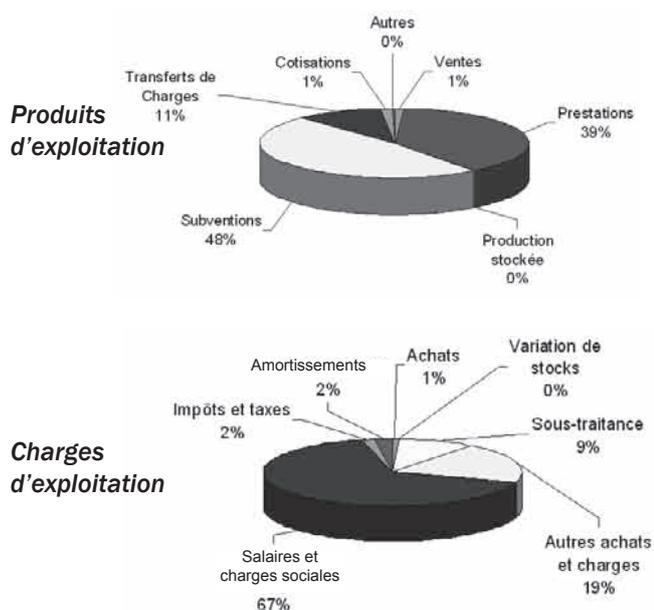
L'amélioration des connaissances, notre cœur d'activité, n'a pas été oubliée. Notre contribution à la formation du réseau Natura 2000 en Franche-Comté s'est poursuivie par un inventaire ornithologique et batrachologique des vallées de la Lanterne et de l'Ognon. Le réseau d'observateurs du programme de suivi des oiseaux communs (STOC-EPS) se consolide pour arriver à son rythme de croisière. Les résultats tant aux niveaux national que régional sont encourageants pour la pertinence de notre action mais malheureusement bien peu optimistes pour la biodiversité en France...

Toutes ces actions en faveur de la nature sont rendues possibles par une équipe professionnelle forte de 7 personnes, mais aussi et surtout par des bénévoles, qu'ils soient observateurs, organisateurs d'une sortie nature, initiateurs d'une action de protection, personnes ressource ou administrateurs. Les actions du GNFC, et peut-être bientôt de la LPO Franche-Comté, nécessitent un investissement bénévole croissant. Pour faciliter l'arrivée de nouvelles forces vives, les groupes Publications et Enquêtes (GPE) et Animation (GA) permettent de s'intégrer dans l'association, quel que soit son niveau d'engagement. Il pourrait également se constituer de nouvelles entités, un groupe de jeunes, des groupes locaux comme ceux, encore un peu informels du Territoire de Belfort ou de Vesoul, ou encore un groupe « baguage ». Les portes sont grandes ouvertes... venez et vous ne serez pas déçus !

Rapport financier, rapport du commissaire aux comptes et affectation des résultats

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier 2005 et du rapport du commissaire aux comptes (Cabinet Futin), approuve lesdits rapports ainsi que les comptes de l'exercice 2005.

Compte de résultat (€)	
Produits d'exploitation (1)	297 541,92 €
Charges d'exploitation (2)	256 826,21 €
Produits financiers (3)	1 185,09 €
Fonds dédiés (4)	33 060,94 €
Excédent ou déficit (1+3-2-4)	8 839,86 €



Compte de bilan (€)			
Actif		Passif	
Immobilisation corporelle et incorporelle	4492,13	Fond propre et réserves	44342,35
Immobilisation financières	16131,66	Résultat exercices	8839,86
Stocks et en-cours	4583,14	Fonds dédiés	33060,94
Créances	101085,79	Dettes fournisseurs, sociales et fiscales	63290,48
Valeurs immobilières de placements	31180,45	Autres dettes	4994,21
Charges constatées d'avance	90974,45	Produits constatés d'avance	18724,79
Total	248447,62	Total	248447,62

Bilan d'activité 2005

Le bilan d'activité est distribué à tous les membres de l'assemblée. Frédéric Maillot souligne l'importance du bénévolat. On estime malgré les difficultés à plus de 10 000 heures le volume d'activité d'environ 200 bénévoles.

Vers une LPO Franche-Comté en 2007

Bernard Marconot rappelle qu'après plusieurs réflexions au cours des années 1980 et en 2001, le CA a décidé en 2005 de proposer aux membres du GNFC l'évolution de l'association vers une délégation régionale LPO. Une motion est donc soumise au vote de l'assemblée pour approuver la mise en place des démarches permettant au GNFC de devenir LPO Franche-Comté. Cette motion est adoptée à l'unanimité sauf une abstention.

Il est rappelé la procédure et l'échéancier pour que le GNFC devienne Délégation Régionale LPO :

- audit de la LPO auprès du GNFC du 28 au 30 avril 2006 auprès de l'équipe salariée, des membres du CA et des bénévoles réalisant actuellement ou prochainement des activités au sein du GNFC.
- accueil d'une délégation du GNFC (10 personnes : salariés et membres du CA) pendant 3 jours à Rochefort en juillet 2006.
- mise en place d'une convention entre la LPO Franche-Comté et la LPO nationale.
- organisation de l'AG extraordinaire le 12 novembre 2006 qui validerait ou non le changement de nom du GNFC, la convention avec la LPO-France et adopterait les nouveaux statuts.
- Le GNFC deviendrait officiellement LPO Franche-Comté le 1er janvier 2007.

Election du Conseil d'Administration 2006

Tous les administrateurs sortants (Christine Piotte, Loïc Faucoup, Frédéric Maillot, Bernard Marconot), à l'exception de Loïc Faucoup, se présentent de nouveau au Conseil d'Administration. Après le recueil des candidatures de Marc Giroud et de Christophe Mauvais, le nouveau conseil d'administration est élu à l'unanimité. Il est composé de 15 membres : Sandra Bommé, Michaël Coeurdassier, Eliane Coudry, Emmanuel Cretin, Alain Fonteneau, Marc Giroud, Didier Lavrut, Didier Lecornu, Frédéric Maillot, Christophe Mauvais, Bernard Marconot, Christine Piotte, Pierre Piotte, Dominique Rieffel et Renaud Scheifler.

la lamproie de Planer

Ni poisson...

La lamproie de Planer est qualifiée localement de « chatouille » ou de « sucet » par les pêcheurs. Cette petite lamproie appartient à la famille des pétromyzonidés (lamproies) et à la classe des agnathes, animaux primitifs sans mâchoires. Ce n'est donc pas un poisson.

...ni serpent

Son corps d'environ vingt centimètres de long est serpentiforme et de couleur jaunâtre. Les nageoires peu développées, donc peu visibles, lui donnent l'allure d'une petite couleuvre, d'autant plus que ses mouvements d'ondulation dans l'eau sont du même type. La bouche est entourée d'un disque en forme de ventouse, muni de dents labiales cornées. En arrière, les orifices respiratoires ou spiracles, au nombre de sept de chaque côté, correspondent avec une chambre branchiale où se font les échanges respiratoires. L'eau ne passe donc pas par la bouche. Autres détails anatomiques étonnants, le tube digestif n'a pas d'estomac et le cœur n'a qu'un ventricule et une oreillette.

La lamproie de Planer vit uniquement dans des eaux pures et fraîches, sur fond sableux, et recherche les zones calmes où s'accumulent les débris organiques et la vase.

Une courte vie d'adulte

Les adultes ne se nourrissent pas, autre particularité étonnante ! Mais la vie d'adulte ne dure que le temps de la reproduction, de mars à juin. Peu après, ceux-ci dépérissent et meurent.



Guillaume Doucet

La vie larvaire, en revanche, dure de 3 à 5 ans, (on appelle cette larve « ammocète »). Elle vit enfouie dans le sable et la vase des bordures de la rivière, s'alimentant de petites proies comme les microinvertébrés.

Le passage de la larve à l'adulte est une métamorphose au cours de laquelle le tube digestif régresse, les yeux apparaissent, et surtout, les organes reproducteurs se développent.

La ponte a alors lieu dans le sable où les géniteurs élaborent une sorte de nid qui reçoit les oeufs pondus.

Une indicatrice des rivières de qualité

La biologie de cette lamproie est donc très spécifique et en fait une espèce indicatrice des rivières de qualité. Elle est devenue très rare dans le bassin versant du Rhône. Ainsi, elle n'est plus signalée que dans les têtes de bassin ou les rivières karstiques pures. En Franche-Comté, on la trouve dans des milieux différents, par exemple dans la Loue en amont de Quingey mais également dans les Doulonnes, en Forêt de Chaux. Toutes les pollutions qui entraînent le développement des algues filamenteuses et le colmatage des fonds, provoquent la disparition de l'espèce.

Natura 2000

L'espèce bénéficie de mesures de protection prises dans le cadre de la Convention de Berne et des directives européennes de 1992. La protection des habitats de la lamproie est notamment inscrite dans le projet Natura 2000 Loue-Lison. Avec l'apron, le blageon, le chabot et le toxostome, ces espèces aquatiques menacées sont des références pour la définition des périmètres des zones Natura 2000 retenues pour le bassin versant de la Loue.



Claude Lemmel

dossier

la biodiversité

Des gènes, des espèces et des écosystèmes

La biodiversité désigne la variété et la richesse du vivant. Ce concept a été popularisé lors de la Conférence des Nations Unies à Rio de Janeiro (Brésil) en 1992.

La diversité de la vie s'exprime à trois niveaux : diversité des écosystèmes, diversité des espèces et diversité génétique. Des processus biologiques et écologiques (reproduction, évolution naturelle des milieux et des espèces) constituent le moteur de l'évolution, créatrice de biodiversité.

La biodiversité dans le monde

Les scientifiques estiment qu'entre 5 et 100 millions d'espèces peuplent la Terre. Seulement 1,8 millions d'espèces sont connues. La majorité des espèces inconnues sont des insectes, des bactéries ou des champignons. Chaque année, 10 000 nouvelles espèces sont ainsi décrites pour la science.

La nature utile

Depuis toujours, la biodiversité est mise à profit par l'Homme. L'agriculture et la sylviculture sont des activités qui exploitent la biodiversité dans toutes ces composantes : milieux, espèces et génétique. Aujourd'hui, le secteur du bâtiment met en avant des produits naturels comme le bois. L'industrie pharmaceutique ou cosmétique redécouvre les richesses de la biodiversité, espérant découvrir des substances aux vertus ignorées. L'if, autrefois éliminé des forêts, est devenu le pourvoyeur d'une des molécules les plus efficaces contre le cancer.

Chevêchette d'Europe



Didier Pépin

Les milieux naturels et leur fonctionnement rendent des services à la société humaine en assurant la ressource en eau, le maintien de certains équilibres climatiques ou encore la limitation d'agents pathogènes. L'érosion de la biodiversité par la dégradation des habitats naturels peut donc à terme pénaliser l'Homme.

Au-delà des besoins essentiels de l'Homme, la biodiversité fournit aussi des opportunités de loisirs qui rencontrent un succès toujours plus important, particulièrement en France : tourisme vert, sports de plein air, jardinage, etc.

Un patrimoine pour les générations futures

Au-delà des valeurs d'usages développées ci-dessus, le vivant possède un intérêt intrinsèque. Ethiquement, la société perçoit de plus en plus négativement l'élimination par les activités humaines des autres formes de vie. Plus personne ne remet en cause l'opportunité de conserver le patrimoine bâti ou artistique. Il reste aujourd'hui à nous convaincre totalement de notre responsabilité face à la transmission du patrimoine naturel aux générations futures.

Les menaces mondiales

Bien sûr, la terre a déjà connu des grandes crises de biodiversité, toutefois, c'est la première fois que c'est l'une de « ses » espèces, l'Homme, qui en est responsable : extinction de la grande faune, réchauffement cli-

Ascalaphe soufré



Daniel Bouvier

matique et perte massive d'habitats vierges comme la forêt amazonienne.

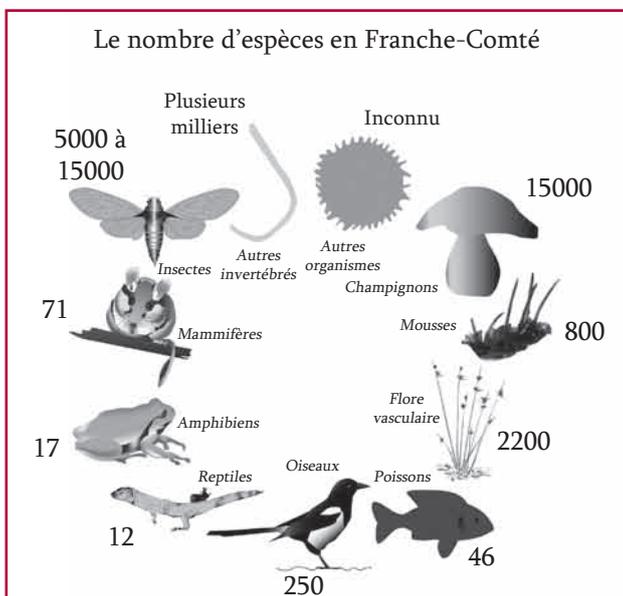
Cinq grandes familles de menaces liées à l'activité humaine pèsent sur la biodiversité :

- le changement climatique et le réchauffement de la planète.
- la destruction ou la dégradation des habitats naturels ou semi-naturels.
- l'introduction d'espèces exotiques.
- les pollutions agricoles, industrielles et domestiques.
- la surexploitation par la pêche, la chasse, la sylviculture.

La Franche-Comté, un pôle de biodiversité

La nature « vierge » n'existe pas dans nos contrées, occupées et façonnées par l'Homme depuis des millénaires. La nature franc-comtoise résulte d'un équilibre fragile qui s'est construit au fil des siècles entre l'Homme et son environnement, particulièrement à travers les activités agricoles.

La Franche-Comté constitue une région au patrimoine naturel riche de par l'omniprésence de la forêt (43 % de la région est recouverte de forêt), l'importance de l'élevage (63 % de la surface agricole utile), l'originalité de ses milieux rupestres et karstiques, mais également grâce à un réseau hydrographique de près de 10 000 km.



Le patrimoine naturel régional en danger

En Franche-Comté comme partout en France et dans les pays développés, la biodiversité est soumise à des changements imposés par les activités humaines. Les atteintes portées à la biodiversité sont nombreuses, souvent indirectes et fréquemment multiples.



Cèpe de Bordeaux, Pascal Collin

La biodiversité des champignons

Dotée d'une vaste palette de sols, de conditions climatiques très contrastées et de lacs, rivières, marais, tourbières et falaises, la région possède de nombreux facteurs de biodiversité. C'est pourquoi les représentants du règne fongique sont présents dans les forêts, les pelouses sèches et moyennement humides, les tourbières acides, les friches, les landes et les fourrés, mais aussi dans les milieux humides ou des biotopes extrêmement pauvres et secs comme les terrils miniers. Les champignons ne craignent pas les conditions extrêmes et se répartissent géographiquement en fonction de leurs affinités avec les différents habitats. Ainsi certaines espèces participent à la décomposition des litières et au recyclage du bois mort tandis que d'autres facilitent la croissance des arbres en s'associant avec eux. Mais il existe aussi tout une mycoflore très spécifique qui parasite les plantes affaiblies, opérant ainsi une sorte de sélection naturelle. Parmi les quelques 4500 espèces déjà répertoriées dans le pays franc-comtois, quelques centaines sont vulnérables du fait de leur rareté ou de la fragilité de leur habitat.



Vallée de la Saône

Sur des vallées alluviales comme celles de la Saône ou du Doubs, les enjeux agricoles, de ressources en eau, de navigation commerciale, de tourisme et de biodiversité sont en interaction, voire en conflit. Ainsi, les aménagements des vallées pour la navigation, la gestion des crues, la conversion des prairies en cultures, ainsi que les invasions biologiques menacent plusieurs espèces et habitats naturels : la saulaie blanche est envahie par le topinambour ; la loutre aujourd'hui disparue ; le râle des genêts relictuel et le brochet en régression alarmante.

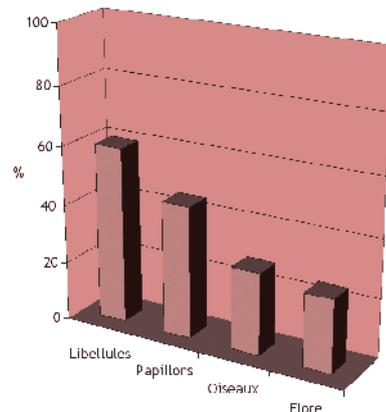
Jura

Dans les pentes et les plateaux du massif du Jura, deux évolutions opposées s'observent, au détriment de la biodiversité mais également des activités humaines. L'intensification de l'élevage dans les prés les plus favorables conduit à un appauvrissement de la flore de prairie, du peuplement d'insectes et d'oiseaux communs. La simplification du paysage consécutive à la spécialisation de l'agriculture de montagne vers l'élevage et à la suppression des éléments fixes du paysages (haies, murgers) entraîne de profonds changements dans les relations entre les campagnols terrestres et leurs prédateurs. C'est ainsi que les pullulations de ces petits mammifères sont devenues récurrentes, entraînant de graves problèmes agricoles. Inversement, les pentes rocailleuses incultes et les communaux improductifs sont abandonnés et le cortège d'espèces liées à ces habitats exploités autrefois de façon extensive est en régression : orchidées, gesse de Bauhin, engoulevent d'Europe, alouette lulu, lézard vert, etc.

Vosges

Dans les Vosges saônoises, la modification des peuplements forestiers et la fréquentation humaine toujours croissante aboutissent à une quasi-disparition du grand tétras. Encore présent dans quelques communes de Haute-Saône, il a aujourd'hui complètement disparu du Territoire-de-Belfort.

Pourcentage d'espèces rares ou menacées en Franche-Comté



Une action publique en faveur de la biodiversité

De Montfaucon à Torpes, la vallée du Doubs se caractérise par une alternance de villes, villages, zones agricoles, pelouses, boisements et roches. Autrefois, ces collines étaient largement exploitées par l'agriculture péri-urbaine : élevage, vignoble, maraîchage, etc. Aujourd'hui, l'urbanisation et l'abandon progressif de l'agriculture ont fait disparaître les milieux secs aux accents méditerranéens abritant un grand nombre d'espèces rares : bruant fou, hermite, rhinolophe euryale, lézard vert, oeillet de Grenoble, etc. Toutes ces espèces ont aujourd'hui disparu de Besançon et de ses environs.

Espace naturel comtois et la ville de Besançon ont entamé une démarche conservatoire sur plusieurs collines bisontines et en premier lieu sur la pelouse de Chaudanne. Des travaux visant à limiter la progression des ligneux, inexorable en l'absence d'exploitation agricole, sont programmés par un document fixant les objectifs et actions de gestion. Le maintien des populations d'azuré du serpolet, d'alouette lulu, de l'orobanche de Bartling et de la grande orobanche (toutes les espèces d'ourlets et de pelouses) est principalement visé.

Grèbes huppés, adulte et jeune





Pascal Collin

Orobanche de
Bartling

La biodiversité concerne tout le monde

Les activités humaines ayant souvent des répercussions sur la biodiversité, l'action individuelle, particulièrement dans la vie quotidienne, doit accompagner voir susciter les actions collectives. Il s'agit d'abord de promouvoir des pratiques écocitoyennes dans notre consommation (alimentation, transport, énergie, etc.).

Pour ceux qui ont la chance d'avoir un jardin, celui-ci est un lieu où il est possible, moyennant quelques efforts, de favoriser la biodiversité. Nichoir pour les oiseaux ou les insectes, tas de pierres et murets, rocaille, bois morts et à cavités, sont autant d'aménagements agréables à mettre en place. L'attention doit également être portée sur l'application de pratiques douces : limitation des engrais solubles au profit des amendements naturels, utilisation des produits autorisés en agriculture biologique au lieu des pesticides habituels. Le principe de biodiversité s'applique également aux espèces cultivées. L'utilisation de variétés anciennes présente de nombreux avantages, notamment vis-à-vis de la rusticité et de la résistance aux maladies. Enfin, évitons la plantation d'espèces invasives, susceptibles de poser des problèmes aux milieux naturels, particulièrement dans les zones humides.

L'adhésion et la participation aux activités des structures d'amélioration de la connaissance naturaliste ainsi qu'aux structures de protection de la nature est essentielle pour une meilleure représentation du public en faveur de la protection de la biodiversité.

Jean-Christophe Weidmann.

Avec la participation de Max André, Pascal Collin, Jean-Yves Cretin, Thomas Deforêt, François Dehondt, Bernard Dupont, Frédéric Maillot, Frédéric Mora, Sébastien Roué, Jean-Claude Robert.

Dossier issu de la conférence du 22 mai 2006 organisée dans le cadre la Journée mondiale de la Biodiversité à l'initiative du GNFC avec la collaboration du Conservatoire botanique de Franche-Comté (CBFC), de la Commission de protection des eaux (CPEPESC), de l'Office pour les insectes et leur environnement (OPIE) et d'Espace naturel comtois (ENC). Journée relayée en France par FNE



Pour en savoir plus :

• La biodiversité

- Site officiel de la Convention sur la Diversité biologique : www.biodiv.org/
- Ligue ROC : www.roc.asso.fr/
- Ministère de l'écologie et du développement durable : http://www.ecologie.gouv.fr/rubrique.php?id_rubrique=235
- France nature environnement : www.fne.asso.fr/
- UICN, Union mondiale pour la nature : www.uicn.fr/
- Biodiversité. Dynamique biologique et conservation, C. Lévêque et J.-C. Mounolou, 2001, Masson
- Ces espèces qui nous entourent en Franche-Comté, GNFC, 2006, Région Franche-Comté
- Catalogue des plantes vasculaires de la chaîne jurassienne, J.-F. Prost, 2000, Société linnéenne de Lyon
- Les champignons rares ou menacés de Franche-Comté, Daniel Sugny, Fédération mycologique de l'est, 2004, Observatoire régional de l'Environnement
- Liste rouge régionale des espèces végétales, CBFC, 2004 http://conservatoire-botanique-fc.org/franche-comte/fichiers/listerougefc_ecran.pdf
- Atlas commenté des insectes de Franche-Comté, Tome 2 : odonates, J.-F. Prot, 2001, OPIE

• La lamproie de Planer

- Atlas des poissons d'eau douce de France, J. Allardi et P. Keith, 2001, Muséum national d'histoire naturelle
- Poissons de la Saône et du Doubs, CD-Rom, Claude Lemmel/Opus species, 2000
- Programme Life Ruisseaux, PNR du Morvan, <http://www.liferuisseaux.org/>

Balade nature

Lac et plaine de Vesoul-Vaivre



La balade proposée longe la rivière et le lac puis entre dans la plaine humide. Depuis le parking (P), rejoignez le jardin japonais (1) et observez les bosquets autour de la petite pièce d'eau. Poursuivez vers la gauche le chemin le long de la rivière : mésanges, sitelle torchepot, moineau friquet et grive litorne, y ont élu domicile. Le gobemouche noir y est commun au passage migratoire de la fin août. En automne et en hiver, les bandes bruyantes de tarins des aulnes, peu farouches, circulent sur les rives.

Peu avant le barrage, prenez à gauche le chemin qui longe le petit canal et mène vers le lac. Continuez à droite avant la passerelle en bois et gagnez le petit tertre qui domine une mare (2) nouvellement créée dans la zone protégée. Elle a déjà accueilli plusieurs limicoles, l'aigrette garzette et les sarcelles d'été et d'hiver. C'est aussi le domaine du chevreuil. En continuant le long du lac vous arrivez près de l'observatoire (3) duquel vous pouvez notamment observer le radeau pour favoriser la nidification des sternes pierregarins, réalisé en partenariat avec la Communauté de Communes de l'Agglomération Vésulienne. Revenez sur vos pas en compagnie du chant de la rousserolle effarvate tout en cherchant la discrète rémiz penduline (en avril) et franchissez le barrage (4).

On pénètre alors dans la plaine humide qui bénéficie d'un arrêté de protection de biotope. Outre les passereaux déjà cités, on peut observer ou entendre le torcol fourmilier, la rousserolle verderolle, les fauvettes grisette, des jardins et babillarde ainsi que le pic épeichette. Vous pourrez également surprendre le martin-pêcheur, l'hermine ou le renard. Un arbre mort (B) sur votre droite sert parfois de perchoir au magnifique balbuzard pêcheur en avril et en septembre.

Le chemin oblique à droite après une station de tulipes sauvages, plante protégée, et passe entre des prés de fauche et des pâtures qui abritent la bergeronnette printanière, le bruant proyer, le tarier pâtre, mais aussi les désormais rares tarier des prés et pipit farlouse. La cigogne blanche, quant à elle, y fait régulièrement escale durant sa migration tandis que la bécassine des marais hiverne en compagnie des vanneaux huppés, des grandes aigrettes et des grives litorne et mauvis. En période d'inondation, plusieurs espèces de canards stationnent, tandis que les mouettes rieuses et les goélands cendrés animent les prés.

Le chemin continue sur plusieurs centaines de mètres. Continuez un peu et vous observerez sûrement la pie-grièche écorcheur, l'alouette des champs, le rougequeue à front blanc ou...un lièvre étonné.

Arrivé au petit pont de la Vaugine (5), faites demi-tour.

Parcours : 6,5 km

